Image not found or type unknown

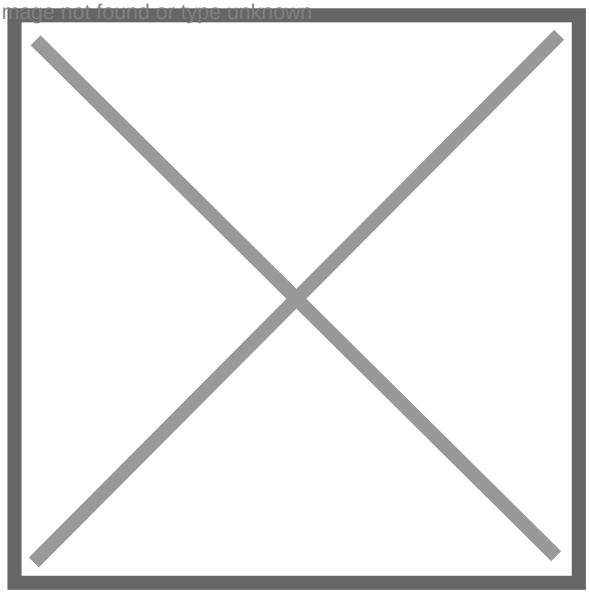

Decision injuste au tribunal

Par **kams**, le **07/06/2008** à **15:43**

mon frere a vendu mon auto de 1999 en 2007 avec 71 250 km au compteur
2800 euros (cote argus avec un kilometrage de 140 000km)
en realite elle avait 70 000km de plus
nous avons donne a l'acheteur les factures suivantes:
2003 avec 70 000km
2004 avec 30 000km
2005 avec 50 000km
2007 avec 71 250 km
l acheteur a bien examines les factures
15 jours apres ,il m'ecrit un courrier me disant qu'il est tombé en panne
et qu'il aurait trouve dans la boite a gant des factures montrant que l'auto a plus de 70 000 km??? alors qu'il le savait deja
je prends un avocat qui lui reclame les factures
mois apres il prend un avocat et ce dernier traine des pieds pour nous communiquer les pieces mois apres son avocat fournit que la facture de 2003
et 2006
au tribunal,je n'etais pas present,on me dit que je suis coupable
que je dois verser 3850 euros et qu'il n y a pas d'appel
mon avocat me dit que faire appel :cela couterai chere
et qu'il faudra resister a l'huissier?
alors que tous le monde sait qu'un vehicuke qui a 70 000km coute au moins 5000 a 6000 euros:on m'accuse de tromperie (vice cache)
je suis d'origine maghrebine mais pas un voleur
pouvez vous m'aider?
merci

Par **kams**, le **07/06/2008** à **15:46**

j' ai trop vite ecrit
mon avocat m'a dit que le pourvoi en cassation est trop chere

Par **kams**, le **07/06/2008** à **17:47**

y a t il quelqu'un pour donner de l'aide?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés